

**B S T**

**REVISEURS D'ENTREPRISES  
BEDRIJFSREVISOREN**

**D. SMETS\*  
P. TYTGAT  
L. DILLEY\*  
T. GROESSENS  
V. DUMONT  
E. LEPOUTRE  
O. VERTESEN**

**FOUNTAIN  
Société Anonyme**

AVENUE DE L'ARTISANAT, 17  
1420 BRAINE-L'ALLEUD

Numéro d'entreprise 0412.124.393  
RPM NIVELLES

**RAPPORT SUITE A LA REVUE LIMITEE  
DES INFORMATIONS FINANCIERES SEMESTRIELLES CONSOLIDEES  
ARRETEES AU 30 JUIN 2009**

---

**BST REVISEURS D'ENTREPRISES S.C.P.R.L. - BST BEDRIJFSREVISOREN B.B.V.B.A.  
88 RUE GACHARDSTRAAT BTE/BUS 16 - 1050 BRUXELLES-BRUSSEL - TEL.: +32 2 346 46 24 - FAX: +32 2 346 46 32  
www.bst.net - E-mail: secr@bst.net  
T.V.A./B.T.W. (BE) 0444 708 673 - RMP BRUXELLES/RPR BRUSSEL**

**\* AGRÉÉ PAR LA COMMISSION BANCAIRE, FINANCIÈRE ET DES ASSURANCES (C.B.F.A.)  
\* ERKEND DOOR DE COMMISSIE VOOR HET BANK, FINANCIE- EN ASSURANTIEWEZEN (C.B.F.A.)**


Nous avons procédé à la revue limitée des informations financières semestrielles consolidées de la société anonyme "FOUNTAIN" pour le semestre clôturé au 30 juin 2009. Ces informations financières comprennent l'état consolidé de la situation financière, l'état consolidé du résultat global, le tableau consolidé des flux de trésorerie, l'état consolidé des variations des capitaux propres et des notes sélectives (conjointement les "informations financières intermédiaires") pour le semestre clôturé au 30 juin 2009.

Ces informations financières intermédiaires ont été établies sous la responsabilité du Conseil d'Administration, conformément à la norme IAS 34 – « Information financière intermédiaire », telle qu'adoptée par l'Union européenne. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur celles-ci sur base de notre revue.

Notre revue limitée a été réalisée conformément aux recommandations de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Une revue limitée consiste principalement en la discussion des informations financières intermédiaires avec la direction et l'analyse et la comparaison des informations financières intermédiaires et des données financières sous-jacentes. L'étendue de ces travaux est moins importante que celle qui résulte d'un contrôle complet, exécuté suivant les normes de révision appliquées pour la certification des comptes consolidés telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. De ce fait, nous ne pouvons pas certifier les informations financières intermédiaires.

Sur base de notre revue limitée, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous conduirait à conclure que les informations financières intermédiaires consolidées pour le semestre clôturé au 30 juin 2009 ne sont pas établies conformément à la norme IAS 34, telle qu'adoptée dans l'Union européenne.

Fait à Bruxelles,  
le 26 août 2009.



---

**BST Réviseurs d'Entreprises,**  
représentée par  
**Pascale TYTGAT,**  
Réviseur d'Entreprises.